



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-au-Tonnerre

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre a adopté, lors de sa séance tenue le 18 septembre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit:

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 6 octobre 2025 à 19h00 est déplacée le 1^{er} octobre à 19h00 au bureau municipal :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 11 novembre 2025 à 19h00 est déplacée le 12 novembre à 19h00 au bureau municipal:

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025

Donné à Rivière-au-Tonnerre, ce 18 septembre 2025

Josée Poulin
Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 18 septembre 2025

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 18 septembre 2025.

Josée Poulin
Directrice-générale et greffière-trésorière